

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1995**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

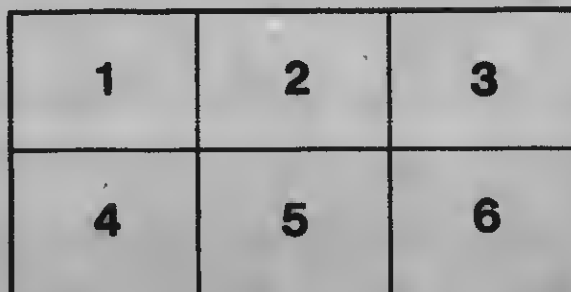
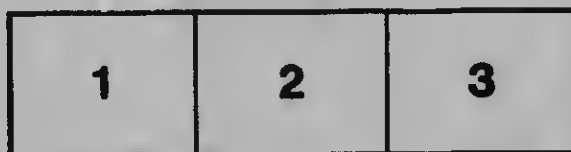
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagram illustrates the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

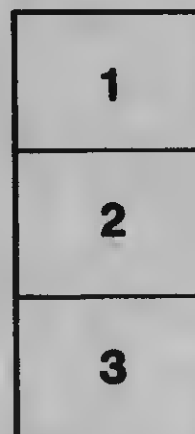
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

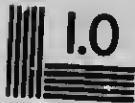
Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.50

1.56

1.63

1.70

1.78

1.85

1.92

2.00



**APPLIED IMAGE Inc**

1853 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482-0300 - Phone  
(716) 268-5900 - Fax

LETTRE PASTORALE

..SUR..

L'Education Chretienne

PAR

Le Tres Reverend Wm. Stang, Docteur en Theologie

EVEQUE DE FALL RIVER.

1907.



BX 874  
S73  
P3714  
1907  
\*\*\*

GAGNON & CO.

BX874

373

P3714

1907

\*\*\*

NATIONAL LIBRARY  
CANADA  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

## GUILLAUME.

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE APOSTOLIQUE,  
EVEQUE DE FALL RIVER.

Au Clergé de notre Diocèse, nos fidèles collaborateurs dans l'œuvre de l'Évangile, aux Communautés Religieuses, et à tous nos chers enfants de la société laïque, santé et toute bénédiction.

“Que la grâce et la paix vous soient données par la connaissance de Dieu et du Christ Jésus, notre Seigneur. Car tous les dons de la divine puissance qui se rapportent à la vie et à la piété, nous sont procurés par la connaissance plus complète de Celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa vertu<sup>1</sup>.” Le saint temps du Carême nous presse d'accroître en nous cette science sacrée, sans laquelle nous marchons dans les ténèbres et l'ombre de la mort.

C'est le désir de votre Evêque que vous prêtiez une oreille attentive aux instructions qu'il vous adresse pour votre salut. “Ma joie la plus grande est d'ap-

<sup>1</sup> II S. Pierre, 1, 2 & 3.

prendre que mes enfants marchent dans la vérité <sup>1</sup>.”  
Mon constant effort est de “vous nourrir des paroles de la foi et de la bonne doctrine <sup>2</sup>”, comme aussi de vous protéger contre ceux qui ont “abandonné la foi, pour s’attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, trompés par l’hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience <sup>3</sup>.”

Dans de précédentes Lettres Pastorales, je vous ai exposé la vraie et immuable doctrine de Dieu et de la sainte Eglise en ce qui concerne la famille et la sainteté du mariage chrétien, me rappelant l’admonition de l’Apôtre: “Je t’en fais l’ordre devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui doit juger les vivants et les morts, et au nom de son avènement et de son royaume: prêche la parole; insiste en toute occasion favorable ou non; reprends, censure, exhorte en toute patience et doctrine <sup>4</sup>.” Il est un autre sujet de vitale importance pour le progrès de la religion du Christ et le bien spirituel de notre cher pays; un sujet si fréquemment discuté et si peu compris; un sujet où tant d’idées fausses et d’opinions perverses se donnent libre cours au détriment des âmes immortelles; un sujet dont l’Eglise de nos jours ne peut se permettre de parler, même avec la meilleure intention et le langage le plus adouci, sans provoquer l’irritation et les préjugés. C’est maintenant que la parole de saint Paul se vérifie: “Un temps viendra où les

---

<sup>1</sup> III Jean, 1, 4.—2, I Tim., IV, 1, 6.—3, I Tim., I, 2.—4 II Tim., IV, 1, 2.

hommes ne supporteront plus la saine doctrine; mais  
désireux d'entendre des choses agréables, ils se don-  
neront une foule de docteurs selon leurs propres dé-  
sirs et détourneront l'oreille de la vérité<sup>1</sup>." Je sais  
quel compte rigoureux je devrai rendre au divin  
Juge, pour le troupeau qu'il a confié à ma garde spi-  
rituelle, et mettant de côté toute considération per-  
sonnelle en même temps que toute crainte d'être mal  
compris ou mal interprété, je veux traiter devant vous  
le sujet si important de l'ÉDUCATION CHRÉTIENNE.

### L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'ÉDUCATION POPULAIRE

Notre béni Sauveur, qui est "la voie, la vérité et la  
vie", nous a laissé l'Église, comme héritage de son  
suprême amour, et il a voulu qu'elle enseignât le  
genre humain jusqu'à la fin du monde: "Allez, en-  
seignez toutes les nations," sans distinction de temps  
ni de frontières. Consciente de sa divine mission et  
de ses droits inaliénables, l'Église a fidèlement accom-  
pli son devoir, depuis le jour des Apôtres jusqu'à  
notre temps. L'histoire de son œuvre dans ce sens,  
c'est l'histoire même de l'éducation chrétienne et de  
la civilisation. Quand le flot sauvage des barba-  
res du Nord se précipita, avec son chef Attila, sur  
le Centre et le Midi de l'Europe, menaçant de faire  
disparaître tout vestige de civilisation, l'Église catho-  
lique sauva le monde des violences de la force maté-  
rielle; elle dompta la fureur de ces hordes sans pitié,

<sup>1</sup> II Tim., IV. 3.—2. Jean., XIV, 6.



et réussit même à retirer le barbare de sa vie sauvage pour le transformer en un membre vertueux de la société chrétienne. A une époque moins éloignée, quand des chefs d'Etat se faisaient une gloire de n'avoir aucune culture intellectuelle, elle parvenait cependant à répandre partout cet amour du savoir qui a couvert l'Europe d'écoles et d'académies. Les monastères devinrent les conservatoires de l'art et de la science. C'est elle qui a fondé les universités les plus célèbres qu'il ait au monde. Oxford et Cambridge, Wurzburg et Heidelberg, Prague et Vienne. Louvain et Salamanque sont ses propres créations. Quand, au seizième siècle, les pernicieuses doctrines d'un soi-disant Réformateur et de ses disciples eurent dépeuplé et presque entièrement détruit les écoles et les universités du Nord de l'Europe, c'est l'Eglise qui rétablit ces écoles et imprima un nouvel élan à l'œuvre de l'éducation. "Dans notre pays, malgré les difficultés nombreuses inhérentes à la fois aux débuts de l'œuvre et à ses développements inespérés, sans exemple à force d'être rapides, nous trouvons déjà partout des écoles, des académies, des collèges catholiques, élevés et entretenus par de volontaires contributions, même au prix de grands sacrifices et qui soutiennent favorablement la comparaison avec les meilleures institutions éducationnelles, grâce à leur complète organisation et à leurs parfaites méthodes d'enseignement <sup>1</sup>." Seule, la grossière et coupable ignorance ou d'indéracinables préjugés peuvent accu-

<sup>1</sup> Troisième Concile de Baltimore, Lettre Pastorale.

ser l'Eglise d'hostilité à l'égard de l'éducation populaire et universelle.

### L'EGLISE RESOUT TOUS LES PROBLEMES EDUCATIONNELS

Au surplus, l'Eglise seule possède le vrai principe de tout système d'enseignement; elle seule a la clef des problèmes pédagogiques qui peuvent troubler une nation, parce que, elle seule, a été fondée sur le roc de la vérité par le grand Educateur de la race humaine. L'instruction toute seule ne peut rendre un homme meilleur, ni plus heureux. Non seulement "un peu de savoir," mais même "beaucoup de savoir" devient dangereux et conduit à une grande misère, quand s'efface la lumière qui nous vient d'un monde meilleur. A moins que l'éducation ne soit nourrie de religion, elle ne fera jamais rien pour la vraie civilisation, ni pour le bonheur des hommes. La religion est l'atmosphère unique où les facultés de l'esprit et du cœur peuvent grandir jusqu'à l'homme mûr. C'est pourquoi, elle est la puissance principale, l'agent nécessaire qui façonne les jeunes existences à tout ce qui est vrai, vertueux et saint. Exclure la religion de l'école, et ne lui donner pour champ d'action que le foyer domestique et l'église, c'est former une génération à la croyance que la religion n'est bonne que pour la maison et l'église, tandis qu'elle ne vaut rien pour les affaires pratiques de la vie<sup>1</sup>. Au contraire, la religion doit inspirer, animer, diriger toutes nos actions, toutes nos relations mêmes de ci-

<sup>1</sup> Ibidem.

toyen à citoyen ; elle doit entrer dans notre vie de chaque jour, et donner l'élan à toutes nos pensées, à toutes nos aspirations.

### DROITS DES PARENTS

Le droit naturel d'élever les enfants n'appartient pas à l'Etat ou à la municipalité: il appartient aux parents. Nulle organisation ou société civile ne peut s'arroger ces droits des parents, à moins que les parents eux-mêmes ne se soient rendus incapables de les exercer. Au surplus, les parents sont obligés, de par la loi naturelle, de donner ou de faire donner à leurs enfants telle éducation qui soit utile ou nécessaire pour leur avenir, tenant compte des talents et des aptitudes dont le Créateur a pu douer ces mêmes enfants. Et comme cette vie n'est pas la fin de notre destinée, mais seulement le moyen vers la fin, les parents sont tenus d'élever leurs enfants en vue de la vie plus haute et plus réelle qui commence au moment où finit la vie présente ; car l'homme possède une âme immortelle ; il doit être préparé et formé à une vie vraiment religieuse et vertueuse si l'on veut qu'il atteigne sa vraie fin, sa destinée suprême qui est la possession de Dieu dans l'éternelle félicité.

Il faut toutefois reconnaître que le plus grand nombre des parents ne soit pas en mesure de pourvoir par eux-mêmes à la formation et au développement intellectuel de leurs enfants, ou bien parce que le temps leur manque pour ce devoir, ou bien parce qu'ils ne possèdent pas toutes les qualifications requi-

ses ou connaissent trop peu les méthodes éducationnelles. Ils sont alors remplacés par l'instituteur, et comme peu de parents, du moins par comparaison, peuvent se payer le luxe d'un instituteur privé, le maître public devient alors nécessaire. C'est ainsi que l'école apparaît comme la conséquence naturelle des droits des pères et des mères en matière d'éducation. L'école prend la place des parents pendant une certaine période de la journée. L'autorité dont jouit le maître lui est délégué par les parents, qui lui confient leurs enfants pour quelques heures du jour. L'école est une annexe de la famille. Elle n'est pas, elle ne peut jamais être une institution de l'Etat. Elle est antérieure à l'Etat, parce que la famille elle-même existait avant l'Etat. Cependant, si l'Etat ne peut prétendre donner naissance à l'école ni être la cause de son existence, il doit cependant fournir une aide matérielle et faciliter l'œuvre de l'éducation aux parents qui ont besoin de son concours.

#### DROITS DE L'EGLISE EN MATIERE D'EDUCATION

A part l'ordre naturel, il existe en ce monde un ordre surnaturel qui, avec les parents, réclame l'éducation scolaire de l'enfant : et c'est nommer l'Eglise, l'Eglise à qui son divin Fondateur a confié la charge d'enseigner la race humaine. Par sa naissance naturelle, l'enfant appartient à ses parents; par sa naissance surnaturelle (c'est-à-dire, quand il "naît de nouveau" dans le saint baptême), l'enfant appartient à l'Eglise de Jésus-Christ. Et c'est ainsi que, dans

l'ordre chrétien et ce qu'on peut appeler aussi la civilisation chrétienne, l'école doit représenter et les parents et l'Eglise. Avec une infatigable tenacité, l'Eglise du Verbe incarné a proclamé, pendant dix-neuf siècles, la nécessité d'une éducation dont l'âme soit la religion chrétienne, et elle restera fidèle à ce principe jusqu'à la fin des temps. Elle prétend faire l'éducation de l'enfant tout entier, et non seulement développer son esprit par l'instruction, mais gouverner son cœur au moyen de la religion. Elle prend le petit enfant avant que le mystère du mal se soit révélé à son intelligence ; elle l'amène à ses écoles et l'y entoure d'une atmosphère toute religieuse. Sur les murs, l'image du divin crucifié avec celles des héros de la sainteté, et en même temps, de fréquentes prières évoquent chez l'enfant le souvenir de Dieu et des choses saintes, douce continuation des enseignements qu'il a déjà recueillis des lèvres d'une affectionnée mère. Le Sauveur enfant lui est montré chaque jour comme le modèle de tout ce qui est bon et noble. Les leçons de l'histoire lui font voir la providence de Dieu inspirant et réglant toute chose, donnant leur forme à tous les événements ; en même temps elles lui révèlent l'influence de l'Eglise sur les individus et les nations, et lui font admirer l'héroïsme de ses martyrs, le courage de ses confesseurs, la pureté de ses vierges. Et certainement pendant que le jeune cœur grandit en grâce et en pureté sous le grand soleil de la religion, les connaissances profanes (comme on les appelle) ne sont pas reléguées dans l'oubli. Grâce à cette

formation religieuse très pratique, l'enfant se persuade et sent bien vite que nous sommes constamment sous le regard d'un maître suprême à qui rien n'échappe et qui nous demandera compte de toutes nos pensées, paroles, actions et omissions; il comprend que notre premier et souverain devoir sur terre, comme notre intérêt même, est de nous attacher à une religion qui nous fait croire et espérer en Dieu, l'aimer et le servir ; que l'homme de vertu vivra éternellement heureux avec Dieu et ses anges dans la splendeur et la joie du ciel, tandis que l'homme pervers brûlera dans les flammes éternelles d'un enfer où il n'est pas de rédemption possible. Ainsi, chaque leçon que l'enfant reçoit, courbe son esprit sous le joug suave du Christ, et ouvre son jeune cœur à l'immortel amour du suprême et unique Bien.

#### ÉCOLES PUBLIQUES, OU ÉCOLES DE L'ÉTAT

Hélas! notre système national d'éducation ne se préoccupe guère de la formation religieuse des enfants appartenant aux familles catholiques, et j'ajouterai qu'il n'est pas de son ressort d'y pourvoir. La religion du Christ est bannie de la salle de classe, et le facteur essentiel de la vraie éducation est ainsi absent. Comme catholiques, nous n'avons pas la permission d'approuver un tel système, et nous devons nous y opposer même si on nous accuse à tort d'étroitesse d'esprit, de bigoterie et de sectarisme. Les parents qui veulent faire donner à leurs enfants une éducation chrétienne appuyée sur la vraie doctrine, doivent les éloigner des écoles publiques. Les parents

vraiment catholiques n'abdiqueront jamais leur plus cher privilège et n'oublieront jamais le plus sacré de leurs devoirs, qui est de faire instruire leurs enfants dans les écoles catholiques ; conséquemment, ils n'envoieront jamais leurs enfants à l'école publique à moins d'y être forcés par des circonstances incontrôlables.

Nous admirons le mécanisme qu'on met en jeu dans ces institutions au profit de la santé et du confort ; nous reconnaissons la valeur des méthodes pédagogiques qu'on y adopte ; nous ne contestons pas à nos compatriotes non-catholiques, le droit qu'ils ont de choisir l'école publique de préférence à toute autre, et si nous sommes forcés d'infliger un blâme à ces écoles, ce n'est pas pour ce qu'elles enseignent, mais plutôt pour ce qu'elles n'enseignent pas. Nous considérons le système de l'école publique comme radicalement défectueux et insuffisant en ce qui concerne l'enfant catholique. Les Evêques d'Amérique ne se sont jamais réunis en concile provincial ou national sans blâmer le système de nos écoles publiques, et décréter l'établissement d'une école catholique dans chaque paroisse. La pauvreté des catholiques a quelquefois ajourné la mise en vigueur de cette loi de l'Eglise, mais ce délai n'a été partout que l'attente de l'heure plus ou moins tardive où elle pourrait être exécutée plus efficacement et plus généreusement.

“L'expérience de tous les jours, dit le Second Concile de Baltimore, nous montre à quels dangers et quels graves maux est exposé l'enfant catholique qui fréquente les écoles publiques.” L'indifférence

dans les matières religieuses est une des fâcheuses conséquences de ce défaut d'instruction religieuse, et nous ne parlons pas ici de ces livres de classe, livres d'histoire par exemple, qui, s'ils s'abstiennent de dénaturer les faits historiques, omettent cependant de rappeler les grandes œuvres du catholicisme.

Ne vous laissez pas prendre au mot de passe : "non-sectarien." Un système d'éducation qui se proclame "non-sectarien," conduit au paganisme, et le paganisme est une autre forme du sectarisme. Une école absolument "non-sectarienne" est aussi impossible que le feu sans chaleur. En 1866, les Evêques assemblés en Concile national à Baltimore, écrivaient ce qui suit : "L'expérience quotidienne rend ce fait évident que, prétendre développer l'intelligence et l'orner de savoir, tandis que le cœur et ses affections échappent au contrôle des principes religieux soutenus par les pratiques religieuses, c'est se tromper sur la nature et l'objet de l'éducation, comme c'est aussi préparer les plus amers désappointements pour les parents et les enfants dans l'avenir, et les résultats les plus désastreux pour la société." Dans son Instruction du 30 juin 1875 sur les Ecoles publiques, le Saint Siège dénonce comme "un système extrêmement pernicieux" celui d'une école d'où la religion est exclue ; il recommande aux Evêques d'Amérique "de préserver leur troupeau de tout contact avec les écoles publiques," et d'établir des écoles catholiques, parce que "rien n'est plus nécessaire pour les catholiques que de posséder de bonnes écoles pa-



roissiales." Et quand les prélats d'Amérique se réunirent de nouveau pour le troisième Concile plénier de Baltimore, ils déclarèrent dans leur 195<sup>e</sup> décret que "le nombre des âmes perdues pour l'Eglise du Christ par la faute de l'Ecole publique est simplement énorme."

Au jour présent, l'Eglise n'est plus seule à condamner et rejeter un système scolaire d'où la religion est bannie. Les mattres qui tiennent la tête de l'enseignement en Amérique ne sont pas satisfaits de ce système et s'alarment de plus en plus de son insuccès dans ce qui est le propre même de l'éducation. Ils ont remarqué chez la génération qui grandit une effroyable absence de respect pour l'autorité, la tendance de plus en plus marquée à priver le mariage de son caractère sacré, la négligence à l'égard des devoirs domestiques, la défalcation, la fraude, la subordination, le désespoir, le suicide. Ils ont découvert le vice radical de notre système national, et maintenant le reconnaissent comme la cause du mal dont souffre la société; ils cherchent avec anxiété un remède; ils recommandent l'enseignement de la morale, oubliant cependant la leçon que nous donnait avant de mourir le père et le fondateur de notre bien-aimé pays: "La raison et l'expérience nous défendent d'espérer que la moralité puisse exister après l'exclusion de la religion." Les leçons de morale doivent être absolument des leçons de religion; mais la religion ne peut être enseignée que par une autorité qui tient ses lettres de crédit du dispensateur même de l'autorité spirituelle.

Suivant des statistiques récentes, seize millions d'enfants de l'un et l'autre sexe sont élevés, aux frais de la République Américaine, dans des écoles où ils ne sont d'aucune manière instruits de leurs devoirs envers Dieu. Quelques-uns de ces enfants peuvent assister à ce qu'on appelle "l'Ecole du dimanche", et recueillir quelques idées sur le Créateur et le Sauveur du genre humain. Mais une autorité digne de toute créance déclarait en 1898—et l'état des choses ne s'est pas amélioré depuis,—que plus de la moitié des enfants, en ce pays, ne reçoivent aucune instruction religieuse quelconque<sup>1</sup>. Ne sommes-nous pas ainsi à semer le vent, en attendant le moment terrible où nous récolterons la tempête ? N'avons-nous pas raison de craindre pour l'avenir de nos chers Etats-Unis, quand nous nous mettons à penser que tant de jeunes gens, en apparence bien élevés et bien cultivés extérieurement, ayant peut-être un léger revêtement de principes de morale, sont cependant privés de connaissances comme aussi de tout sentiment religieux ? Enfants de Dieu devenus exclusivement terrestres, ils ne regardent plus qu'à l'argent ou à ce qu'il procure, comme à l'unique source du bonheur en cette vie; ils ne songent plus qu'au plaisir et aux amusements frivoles, et ils reculent devant toutes les difficultés et les privations comme devant autant de malheurs. Est-ce que la Constitution et les grandes lois morales, fruits de la doctrine évangélique et d'une civilisation profondément chrétienne, seront

<sup>1</sup> Educ. Review, Feb. 1898.

en sûreté dans les mains d'une génération qui ne marche plus dans la lumière des croyances et des pratiques chrétiennes?

### DEVOIRS DU CLERGE

En présence de cet affreux péril, c'est vers vous, prêtres du Christ, que je me tourne dans le plus amer des chagrins de mon cœur; c'est à vous que j'en appelle, avec tout ce qui reste d'énergie à mon âme tremblante; oui, à vous, mes bien-aimés collaborateurs dans l'œuvre à la foi divine et patriotique du salut des âmes; à vous les officiers choisis et reconnus de cette armée diocésaine dont je suis le chef par la volonté de Dieu. Notre Divin Seigneur, à qui nous avons voué notre inaltérable loyauté, redemandera à vos mains consacrées le sang de tous les enfants qu'il a confiés à vos soins. Souvenez-vous que le premier et le plus essentiel de vos devoirs, plus essentiel même que la célébration de la sainte Messe et l'administration des sacrements, c'est de procurer à vos enfants catholiques une éducation catholique. Nul obstacle ne doit paraître insurmontable, nul sacrifice trop grand, nulle perte où inconvénient personnel trop pénible quand on se trouve en présence d'une loi positive qui nous oblige de fonder et maintenir une école paroissiale. L'école catholique nous doit être plus chère que la prunelle de notre œil; elle doit passer la première dans notre anxiété quotidienne, venir avant tous les intérêts de la paroisse et rester au-dessus d'eux toujours.

Au cours de l'année 1786, le premier Evêque Amé-

ricain, le Docteur Carroll, de Baltimore, dont le dévouement à la Constitution de la République alors encore jeune ne peut être mis en doute par personne, écrivait ces paroles d'or: "Dieu m'est témoin que, en recommandant d'abord l'école, et en persistant dans cette recommandation, je crois rendre à la religion le plus grand service qui soit et sera jamais en mon pouvoir." Monseigneur Carroll prononçait ces paroles vingt ans avant qu'il ait posé la pierre angulaire de sa Cathédrale. Son éminent successeur sur le siège de Baltimore, l'universellement estimé et justement aimé Cardinal Gibbons, a hérité de cette conviction comme d'un trésor. Son Eminence m'assurait dernièrement, que nulle paroisse n'est établie dans son archidiocèse sans que l'école paroissiale soit bâtie la première ou du moins simultanément avec l'église.

Si vous rencontrez dans votre congrégation—ce qu'à Dieu ne plaise!—des personnes qui ne voient pas la nécessité d'une école séparée pour nos enfants catholiques, et qui, au lieu de vous aider généreusement de leurs ressources, critiquent vos saints et nécessaires efforts, vous découvrirez aisément le fruit empoisonné d'une éducation non-religieuse chez ces catholiques si déloyaux et si mal instruits de leurs devoirs. Avertissez-les dans les termes mêmes dont s'est servi le divin Seigneur: "Celui qui n'est pas avec moi est contre moi; et celui qui ne recueille pas avec moi disperse <sup>1</sup>." Dites-leur, de par la même autorité, que "nul ne peut servir deux maîtres <sup>2</sup>," et

<sup>1</sup> Luc, XI, 23.—<sup>2</sup> Math. XI, 24.

que s'ils veulent servir le Christ, ils doivent renoncer à leurs opinions impies, et obéir à l'Eglise. L'opposition ou la contradiction que vous rencontrez chez les catholiques tièdes ou chez les ennemis de notre foi, devrait animer votre zèle et vous faire travailler à l'œuvre de Dieu avec encore plus d'ardeur. Ne cesses de vous dépenser et de lutter jusqu'à ce que vous puissiez dire chaque jour, d'un cœur content et dans la pureté de votre conscience, quand vous serez debout devant l'autel de la nouvelle alliance: "Jugez-moi, Seigneur, et voyez si j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour assurer à chaque enfant de ma paroisse le bienfait sans prix d'une éducation catholique."

#### NOS COMMUNAUTES ENSEIGNANTES

La prodigieuse expansion et le développement de l'Eglise catholique aux Etats-Unis doivent être attribués, dans une large mesure, aux travaux si dévoués et si désintéressés de nos religieux Frères et Soeurs, et spécialement à nos communautés enseignantes. Mes Frères des Ecoles Chrétiennes et le groupe si noble des diverses congrégations de Soeurs qui existent dans le diocèse emploient toute leur énergie à l'œuvre de l'éducation catholique, ne recevant qu'une compensation nominale et à peine suffisante pour défrayer les modestes dépenses de leur vie mortifiée. On les voit toujours joyeuses, patientes et infatigables dans l'accomplissement de leurs devoirs si ardues et souvent sans consolation. Si jusqu'à présent, en certains endroits, on n'a pas pu, faute de

ressources, bâtir et équiper des écoles de façon à les mettre sur un pied d'égalité avec celles qui sont construites au moyen de la taxe publique, l'instruction qu'on y donne a cependant toujours été de l'ordre le plus élevé et a développé le caractère ferme et sans alliage d'hommes et de femmes qui sont aujourd'hui l'honneur de la contrée ou l'orgueil de l'Etat. Ces bons Frères et ces bonnes Sœurs savent que la prière et le catéchisme ne suffisent pas pour préparer les enfants aux différentes destinées qui se partagent la vie humaine et, par de suprêmes efforts, on cherche partout à faire monter nos écoles jusqu'au plus haut point de l'excellence en matière d'éducation.

#### DEVOIRS DES LAIQUES

Pourquoi se trouve-t-il des hommes à l'esprit assez étroit pour tenter de ravir à l'Eglise cette fonction qui lui est naturelle, et comme innée chez elle, d'élever ses propres enfants ? Pourquoi veulent-ils placer l'éducation sous le contrôle du gouvernement ? Parce que, ignorant ou mettant en oubli l'éternelle destinée de l'homme, ils font du gain matériel et de l'avancement temporel la base et le motif de l'éducation. Vous, mes chers enfants de la communauté laïque, vous savez qu'il y a des choses meilleures et plus désirables que l'or, l'argent, les belles maisons, les splendides équipages, les balles de coton, les boisseaux de froment, les parts de chemins de fer et les bons sur le gouvernement. Vous savez que le but de l'éducation est de rendre l'enfant meilleur, capable de résister, avec la grâce de Dieu, aux séductions

et fascinations d'un monde corrupteur, et de considérer la vie présente comme une épreuve, comme une préparation à une autre vie meilleure et plus heureuse qui doit venir.

C'est pourquoi, unissez-vous à tous les éducateurs chrétiens qui sont animés des mêmes solides principes et de la même bonne volonté, et que tous vos efforts tendent à introduire la religion dans les écoles où les futurs citoyens de l'Amérique reçoivent l'éducation. Connaissez à la fois votre situation et vos droits. Etudiez à fond l'esprit de l'Eglise en matière d'éducation. Ne soyez ni arrogants, ni contentieux à l'égard de vos adversaires, mais virils dans votre attitude, courtois dans votre langage, sincères et loyaux dans vos sentiments, patients et indulgents en face de la provocation. Faites comprendre à vos concitoyens que notre système national d'éducation n'est, comme nous l'avons vu, ni chrétien, ni même vraiment américain, mais que, dans l'intention et le but, il est le même que celui de l'infidèle France, où nous voyons en ce moment, les désastreuses conséquences d'une éducation sans Dieu donné par l'Etat. Rappelez-leur que les premières écoles établies dans notre cher Massachusetts étaient des écoles de paroisse, et que longtemps d'avance, elles étaient en conformité avec l'esprit du Gouvernement Américain et la Constitution, cette Constitution qui fait de la vérité et de la religion les sûrs garants et les soutiens de la paix aussi bien que de la prospérité publique.

Comme citoyens Américains, vous levriez protester contre le plus dangereux monopole qui existe en ce pays, le monopole de l'Éducation par l'État, car il s'appuie sur le principe communiste et socialiste qui prétend soustraire à des parents chrétiens leur droit naturel de procurer à leurs enfants la meilleure et la plus complète éducation en leur donnant la somme d'instruction religieuse jugée par eux nécessaire, un monopole qui permet encore de prélever sur eux des taxes pour des avantages éducationnels que des parents catholiques ne peuvent pas en conscience accepter. Les Catholiques paient une seconde taxe estimée à quelque vingt millions de dollars pour former de vrais citoyens dont les cœurs craignent Dieu et aux mains desquels les destituées de notre pays pourront être confiées avec toute sûreté comme un dépôt sacré. Que doit penser le pauvre émigrant catholique qui aborde nos rivages, et qui estime sa religion par dessus tous les biens que lui offre cette contrée prospère, quand il se voit, à sa grande surprise, forcé de payer des taxes pour des écoles où il ne peut envoyer ses petits enfants, et en même temps dans l'obligation de fournir à la construction ou au maintien d'une autre école à laquelle il puisse en sûreté les confier ? Le patron comblé de richesses se rend-il compte que le pauvre ouvrier catholique prend sur son modique salaire non seulement de quoi payer l'éducation de son enfant dans l'école de la paroisse, mais aussi les taxes qu'on lui impose pour l'éducation des en-



fants de son maître pourtant si riche? On n'a pas raison de vous répondre, comme on fait quelquefois, que "vous devez" envoyer vos enfants à l'école publique et "être satisfaits". Il ne peut y avoir pour vous ni de "vous devez", ni de "soyez satisfaits", quand votre conscience vous dit que "vous ne devez pas" et que "vous ne pouvez pas non plus être satisfaits."

Combien de temps encore cette injustice de la double taxe sera-t-elle un fardeau pour les catholiques d'Amérique? Jusqu'à ce que nous parvenions à convaincre nos compatriotes que "c'est un tort" chez eux, ou bien de forcer les catholiques à accepter un système auquel en conscience ils ne peuvent donner l'appui de leur nom ou du nom de leurs enfants, ou bien de les obliger à une double taxe scolaire. Nos concitoyens Américains se font remarquer par leur amour de l'égalité dans les droits et de ce qu'ils appellent le "fair play," ou le "jeu honnête." Une fois avertis de nos justes réclamations, ils nous aideront, j'en suis sûr, à résoudre paisiblement cette affligeante question. En attendant, nous bâtirons nos propres écoles. La population catholique, qui comprend maintenant la moitié des habitants du Massachusetts, s'accroît rapidement, et avant bien des années, les élèves de nos écoles catholiques dépasseront en nombre ceux des écoles publiques. Une double solution au problème de l'éducation en ce qui regarde notre glorieux Etat, peut être offerte à vos réflexions :

1° Que chaque père de famille dans le Mas-

sachusetts paie les frais de l'éducation de ses enfants, comme il paie pour leur nourriture et leurs vêtements. Dans le cas où les parents sont trop pauvres pour défrayer les dépenses de cette éducation et où l'église ou bien quelque société de bienfaisance ne peut venir à leur secours, alors, mais alors seulement l'Etat peut intervenir et fournir les facilités éducationnelles à ces déshérités de la fortune qui seraient autrement dans l'abandon. Pour tout le reste, nous devons abhorrer le "Paternalisme d'Etat," comme le paupérisme d'Etat, parce qu'ils font injure tous deux à nos institutions américaines.

2<sup>o</sup> La seconde solution, peut-être plus pratique, est suggérée dans les termes suivants par la Fédération Américaine des sociétés catholiques : "Que nos écoles restent, comme elles sont déjà, la propriété de l'Eglise ; que nul argent public ne soit payé pour l'instruction religieuse dans aucune école ; que nos enfants soient examinés sur les matières séculières par un comité municipal ou un comité d'Etat, et si nous fournissons l'éducation séculière requise par l'Etat, que l'Etat applique également à nos écoles les taxes prélevées pour l'Education."

---

Et maintenant, chers parents chrétiens, laissez-moi vous prier, au nom des souffrances et de la mort de Notre divin Sauveur, de n'être pas cruels à l'égard de vos enfants, en les privant d'une des plus grandes bénédictions, celle d'une éducation parfaitement chrétienne. Mettez de

côté toute considération humaine ; soyez sourds à tous les vains hâbleurs et démagogues sans religion, et prenez soin d'écouter plutôt ceux que Dieu a choisis pour vous montrer la voie qui conduit au bonheur temporel et éternel. Il vous est positivement défendu par la sainte Eglise de Dieu, et sous peine de péché, d'envoyer vos enfants à une autre école que l'école catholique quand votre paroisse a le bonheur d'en posséder une. Aucune perspective d'avantage matériel ou de gain temporel ne devrait jamais vous faire dévier du sentier que vous trace votre devoir sacré. L'enfant n'a pas qualité pour parler en cette matière. Les parents qui consultent les caprices ou les idées fantaisistes de leurs enfants sur le choix de l'école abdiquent par le fait leurs sublimes fonctions. Ne vous imaginez pas que, en prolongeant l'éducation de vos enfants jusqu'à ce qu'ils prennent leurs degrés avec un diplôme d'Ecole Supérieure (High School), ou de collège, vous favorisez toujours leurs réels intérêts. Une pareille éducation est plus souvent un pur ornement de surface qu'une aide pour la vie pratique, parce que relativement peu d'enfants ont assez de talents pour les hautes études. Elevez-les selon vos moyens et votre condition, et ne créez pas dans leurs jeunes cœurs des désirs et des aspirations qui ne pourront jamais se réaliser, mais qui au contraire ne leur causeront plus tard que des déceptions et des mécontentements. Nous avons un nombre plus qu'anormal de gradués d'Ecoles Supérieures, ainsi que de divers



3 3266 04488840 8

prodnts de Collèges, hommes et femmes. La profession légale et celle de la médecine sont encombrées, et plusieurs ont beaucoup de peine à gagner simplement une vie honnête dans telle ou telle profession qui leur a exigé une grande dépense de temps et d'argent pour s'y préparer. Les parents devraient se convaincre que l'ouvrier industriel ou l'artisan adroit est aussi nécessaire à la société humaine et peut être un membre aussi respectable de la communauté que l'homme de profession avec tous ses livres et tout son savoir. Le travail des mains dans un métier est même souvent préférable au travail de tête dans une profession élevée. La classe des ouvriers honnêtes et craignant Dieu est l'os et le nerf de la nation, et il dépasse en réelle utilité comme en nombre, la classe soi-disant "élevée et cultivée". Souvenons-nous que la source de toute paix et de tout contentement sera toujours la joyeuse soumission à la volonté de Celui qui s'occupe sans cesse de ses enfants de la terre; souvenons-nous aussi que "pas un passereau ne tombe sur terre sans qu'il le sache et y consente<sup>1</sup>." Et c'est pourquoi, "cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît<sup>2</sup>". "Et daigne le Dieu de paix vous sanctifier en toute chose, afin que tout votre esprit, toute votre âme et votre corps soient trouvés irrépréhensibles, lors de l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ<sup>3</sup>."

Ainsi soit-il.

<sup>1</sup> I Matth., X. 29--2, Matth., VI, 33.--3, I Thessal., V, 23.,

